

- Rappel des enjeux des cartographies CIC
- Synthèse des cartographies
- Détail par processus « Charges »

Rappel des enjeux des cartographies CIC

Cartographie des processus et cartographie de priorisation CIC

- Toute démarche de CIC doit se fonder sur une approche par les risques
- La démarche encouragée par la DGFIP et la Cour des Comptes consiste à établir :
 - Une cartographie des processus
 - Une « cartographie des risques » à partir de la cartographie des processus.
- Dans un objectif de pragmatisme, il est proposé de ne pas s'engager dans une « cartographie des risques », mais plutôt d'évaluer pour chaque processus le niveau actuel de déploiement de démarches de maîtrise des risques et d'en déduire les priorités en termes de déploiement (cartographie de priorisation CIC)
- Le PAM CIC 2014-2016 contient actuellement des cartographies provisoires des processus et de priorisation. Celles-ci doivent faire l'objet d'échange en COPIL CIC-CIB.

- Les pages suivantes comportent une vue par processus du niveau de déploiement du CIC, permettant d'en déduire une « priorisation des travaux de renforcement »
 - Nota : la liste des processus retenue n'est pas exhaustive, mais couvre plus de 80% des enjeux financiers du ministère
- Les processus sont principalement analysés à partir :
 - Des éléments chiffrés issus de CHORUS (année 2013 / vue budgétaire)
 - Des résultats de l'enquête sur le CIC de mai 2014
 - D'éléments contextuels (par exemple : perspectives d'évolutions du processus ou du dispositif de CIC)

- Les deux grilles de cotation employées sont :

Indice d'impact financier	
1	Faible au regard d'autres processus < 100M€
2	Plutôt faible Entre 100M€ et 300M€
3	Moyen Entre 300M€ et 900M€
4	Fort Entre 900M€ et 3Mds€
5	Majeur Supérieur à 3M€

Indice de maîtrise par des dispositifs de CIC	
1	Très solide (RCIC diffusé et mis en œuvre de manière homogène, évaluations de la solidité du dispositif de CIC par auto-évaluation ou audit interne, suivi d'indicateurs d'incidents ou de risque)
2	Solide (RCIC diffusé, bon niveau de déploiement des AMR-clés voire des AMR-non clés, ...)
3	Moyen (RCIC diffusé, nécessitant au plus une mise à jour légère et/ou trajectoire de déploiement des AMR-clés positive et/ou pas d'indicateur de risque...)
4	Plutôt faible (RCIC nécessitant une mise à jour significative et/ou faible niveau de déploiement des AMR-clé par rapport à l'ancienneté du référentiel et/ou indicateurs matérialisant une exposition au risque, etc.)
5	Faible (absence de diffusion de référentiel de CIC ou référentiel à refondre et/ou taux d'anomalies importants, ...)

- Point d'attention** : l'indice de « maîtrise des risques par des dispositifs de CIC » ne constitue pas un jugement sur la solidité ou la fragilité du processus. Il vise uniquement à évaluer si un dispositif de CIC conforme aux attendus interministériels est organisé (dispositif auditable, révisé périodiquement, s'appuyant sur les outils et acteurs du CIC, piloté dans le cadre de la démarche ministérielle de CIC, etc.)

- Il en découle la grille de priorisation des travaux de renforcement du CIC

Indice d'impact financier * Indice de maîtrise par des dispositifs de CIC

Supérieur ou égal à 15	<p>Priorité 1 en terme de renforcement du CIC pour le ministère, du fait des enjeux financiers et/ou du niveau de CIC actuel (définition des AMR et mise en œuvre de celle-ci) :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Vigilance renforcée sur l'exhaustivité et la qualité des outils de CIC > Vigilance renforcée sur le taux de déploiement des AMR-clés en services déconcentrés > Vigilance renforcée sur la mise en œuvre des AMR d'Administration Centrale > Vigilance renforcée sur les modifications réglementaires, SI, organisationnelles (...) <p>Le calendrier de réalisation des actions de maîtrise des risques est prioritaire (effets à attendre sur 2014-2015)</p>
Entre 14 et 9	<p>Priorité 2 en terme de renforcement du CIC pour le ministère</p> <ul style="list-style-type: none"> > Vigilance sur le niveau d'outillage du CIC (existence et qualité des référentiels, traçabilité des outils) > Vigilance sur la trajectoire de déploiement des RCIC
Inférieur à 9	<p>Priorité 3 en termes de renforcement du CIC pour le ministère</p> <ul style="list-style-type: none"> > Suivi de la trajectoire de renforcement du CIC <p>Le calendrier de réalisation des actions de maîtrise des risques pourra être distendu si des nouvelles actions au titre des processus de Priorités 1 et 2 doivent être définies</p>

Synthèse des cartographies

Processus	Un ou plusieurs référentiels de CIC ont-ils été diffusés pour ce processus ?	Indice d'impact financier	Indice de maîtrise des risques par le CIC	Priorisation des actions de maîtrise des risques 2014	Principales actions inscrites au PAM CIC ou au sein d'autres projets / plans d'action
Rémunérations Principales	Oui (5)	5	3	P1	Diffusion d'un RCIC « fin de rémunération » ; refonte du RCIC « absence de service fait » ; vigilance renforcée sur le déploiement des AMR-clés
Cotisations	Oui (2)	5	2	P2	« Socle CIC » : 100% des AMR-clés
Indemnités	Oui (2)	4	3	P2	« Socle CIC » et prolongement des enquêtes annuelles
Supplément familial de traitement	Oui (1)	3	2	P3	
Congé de longue durée	Non	2	4	P2	Diffusion du référentiel ; intégration au « socle CIC »
Frais de jury	Non	2	4	P2	Attente des recommandations de l'audit (T1 2015) avant diffusion de RCIC
Nouvelle bonification indiciaire	Oui	1	3	P3	« Socle CIC »
Subventions charges de SP à des EPN	Oui	5	2	P2	Plans d'action CIC des bureaux concernés + production d'un RCIC (T2/2015)
Bourses de l'enseignement supérieur	Oui	4	2	P2	« Socle CIC » + suivi de la trajectoire de déploiement au sein des CROUS
Subventions aux EPLE	Oui	4	4	P1	« Socle CIC » + revue approfondie en au T2/2015 au vu de l'enquête
Transferts aux organisations étrangères	Non	4	3	P2	Production d'un RCIC (T3/2015)
Bourses de l'enseignement scolaire	Oui	3	4	P2	Refonte du RCIC suite à l'audit pour diffusion au T1/2015
Subventions aux établissements privés	Oui	3	2	P3	« Socle CIC »
Participations / EPN	Non	3	2	P3	Plans d'action CIC des bureaux concernés
Baux	Non	1	4	P3	Diffusion du RCIC
Frais de déplacement ou mission	Oui	1	3	P3	« Socle CIC »
Frais de changement de résidence	Non	1	5	P3	Prolongement des travaux sur le RCIC pour diffusion au T3/2015
Commande Publique	Oui	3	3	P2	Plan d'action « transformation de la fonction financière »
Prestations d'action sociale	Oui	2	3	P3	« Socle CIC » puis accompagnement du « pilote de processus » (T2/2015)
Pénalités et condamnations (dont	..	1	3	P3	Diffusion d'un RCIC AT/AD (T1/2015)



Fiches d'appréciation du niveau de CIC par processus

- Rémunérations
- Hors-rémunérations

Processus : Rémunérations principales

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : DAF C3

Montant financier : 29 155 M€

Source : (2013, requête CHORUS)
En M#

Rémunérations principales des titulaires civils et des stagiaires	24 055,9
Contractuels à durée indéterminée - Rémunérations principales	3 491,8
Contractuels à durée déterminée - Rémunérations principales	1 292,0
Autres non titulaires - Rémunérations	56,7
Diverses autres rémunérations principales et salaires	3,3
Rémunérations des ministres et secrétaires d'Etat	0,3
Indemnité de résidence des personnels civils en métropole et OM	255,4

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

RCIC concernés : « Prise en charge d'un agent »(1) ; « Affectation et prise en charge des lauréats de concours » (2) ; « Congé maladie ordinaire » (3) ; « Gestion du temps partiel »(4) ; « Absence de service fait » (5)
Couverture à compléter par un RCIC « fin de rémunération »

Risques-clés identifiés :

(1) : 4 risques clés académiques ; (2) : 4 risques clés académiques et 1 risque clé en centrale ; (3) : 6 risques clés académiques et 3 risques clés en centrale ; (4) : 3 risques clés académiques et 1 risque clé en centrale ; (5) : 0 risque clé

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Mai 2014 : 60%
(*pas de prise en compte du RCIC « service fait »)

Sept. 2014 (projection) : 74%
(*pas de prise en compte du RCIC « service fait »)

Déploiement des AMR-clés de niveau Administration Centrale :

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

+ : bonne trajectoire de déploiement des RCIC

- : Evolutions réglementaires importantes, notamment : réforme du recrutement des personnels enseignants (RS 2014), modification du calendrier scolaire avec la mise en œuvre d'une date de rentrée scolaire flottante et antérieure au 1er septembre, date structurante dans les SI (RS 2015)
- Bibliothèque de RCIC : refonte de « absence de service fait » ; production d'un RCIC « fin de rémunération »

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5

Processus : Cotisations (1/2)

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : DAF C3

Montant financier : 22 010 M€

Source : 2013 (voir détail page suivante)

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

« Prise en charge d'un agent (PCA) » (1) et « Affectation et prise en charge des lauréats de concours » (2)

Risques-clés identifiés :

(1) 4 risques clés académiques ; (2) 4 risques clés et 1 risque clé en centrale

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Mai 2014 : 65%

Sept. 2014 (projection) : 88%

Déploiement des AMR-clés de niveau Administration Centrale :

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

+ : Les cotisations sociales sont calculées automatiquement par l'application PAY de la DGFIP, à partir des informations envoyées par le gestionnaire académique dans le dossier financier déduites de ses données administratives (titulaire / contractuel, cadre / non cadre...)

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5

Processus : Cotisations (2/2)

Détail des montants financiers concernés (2013, en M€)

Cotisations patronales de retraite des fonctionnaires civils	17 457,8
Cotisations et contributions à divers régimes de retraite complémentaire	675,5
Cotisations d'assurance vieillesse - agents non titulaires - cotisations sur le salaire plafonné	450,1
Cotisations patronales au régime additionnel des personnels civils	149,6
Cotisations d'assurance vieillesse - agents non titulaires - cotisations sur la totalité du salaire	92,8
Cotisations IRCANTEC - agents non titulaires - cotisations sous-plafond	45,7
Cotisations IRCANTEC - agents non titulaires - cotisations au dessus-plafond	1,5
Cotisations sécurité sociale maladie des agents titulaires	2 907,6
Charges de sécurité sociale liées au risque invalidité - Fonctionnaires civils	78,0
Cotisations d'accidents du travail, maladies professionnelles - Agents contractuels	26,0
Contribution solidarité autonomie : personnels civils	88,3
Cotisations aux autres organismes sociaux	37,2

Processus : Indemnités

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : DAF C3

Montant financier : 3 384 M€

Source : 2013 (voir détail page suivante)

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC « Indemnités (hors saisies dans ASIE et STS) » et « Heures supplémentaires saisies en établissement »

Risques-clés identifiés :

- « Indemnités (hors saisies dans ASIE et STS) » : « Intervention à tort au niveau local dans les tables de paramétrage » ; « attribution ou retenue à tort d'indemnités / non attribution d'indemnités »
- « Heures supplémentaires saisies en établissement » : « absence de visibilité pour le chef d'établissement entre certification du service fait et coût financier des heures validées »

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale :

Mai 2014 : 63%

Sept. 2014 (projection) : 90%

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

+ : dispositif complété par la campagne annuelle de contrôles thématiques sur les indemnités dont la compatibilité est soumise à des conditions réglementaires)

- :

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5

Processus : Indemnités (2/2)

Détail des montants financiers concernés (2013, en M€)

Rémunérations à l'acte, à la tâche, à l'heure non indexées	83,8
Heures supplémentaires	1 320,2
Indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat	56,3
Indemnités représentatives de frais	24,6
Indemnités horaires pour travaux supplémentaires	10,9
Prime spéciale d'installation	10,4
Autres indemnités ministérielles indexées sur le point	800,3
Autres indemnités ministérielles non indexées sur le point	455,6
Indemnités ministérielles indexées sur le point soumises à cotisation retraite	265,4
Indemnités ministérielles non indexées sur le point soumises à cotisation retraite	3,7
Indemnités interministérielles non indexées sur le point : prime de fonctions et de résultats	150,8
Indemnités interministérielles indexées sur le point	140,2
Autres indemnités interministérielles non indexées sur le point des personnels civils	32,3
Indemnités interministérielles non indexées sur le point : indemnités pour sujétions particulières des personnels des cabinets ministériels	1,5
Remboursements forfaitaires de transports	28,8

Processus : Supplément familial de traitement

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : DAF C3

Montant financier : 445 M€

Source : 2013, CHORUS, comptes « Supplément familial de traitement : métropole » et « Supplément familial de traitement : départements d'outre-mer et autres collectivités d'outre-mer »

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

« Supplément familial de traitement »

Risques-clés identifiés :

Non concerné

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale : NC

Mai 2014 : NC
(pour les AMR non-clés : 57%)

Sept. 2014 (projection) : NC
(pour les AMR non-clés : 71%)

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5



Fiches d'appréciation du niveau de CIC par processus

Rémunérations

PROCESSUS : Congé longue maladie, congé grave maladie ou congé longue durée

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : DAF C3

Montant financier : 179 M€

Source : : 2013, CHORUS, compte « Congé de longue durée »

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

Référentiel constitué mais non-diffusé

Risques-clés identifiés :

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale : NC

Mai 2014 : NC

Sept. 2014 (projection) : NC

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5

Processus : Frais de jury

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : DAF C3 pour le volet Paie

Montant financier : 159 M€

Source : cadrage de l'audit interne « frais de jury et d'examen »

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

Référentiel construit mais non diffusé

Risques-clés identifiés :

NC

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale : NC

Mai 2014 : NC

Sept. 2014 (projection) : NC

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

+ : audit interne en cours de réalisation sur ce processus : rapport d'audit prévu en janvier 2015, qui permettra d'affiner le RCIC

- :

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5

Processus : Nouvelle bonification indiciaire

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : DAF C3

Montant financier : 96 M€

Source : : 2013, CHORUS, compte « Nouvelle bonification indiciaire - Personnels civils »

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

« Nouvelles bonification indiciaire »

Risques-clés identifiés :

2 risques clés académiques et en centrale : « attribution à tort ou erronée de la NBI » et « Non-conformité / non-édition de l'arrêté d'octroi ou de suspension de la NBI »

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Mai 2014 : 41 %

Sept. 2014 (projection) : 78 %

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale :

À mettre en œuvre avant janvier 2015 (memento réglementaire et requête BO).

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

+ :

+ :

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5



Fiches d'appréciation du niveau de CIC par processus

Fonctionnement

Processus : Subventions pour charge de service public à des EPN

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : DAF B3+DGESIP

Montant financier : 17 931 M€

Source : Compte PCE « 6311 : Subventions pour charges de service public : Etablissements publics nationaux (EPN) »

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

Oui (diffusion : 13/03/2013) mais le référentiel a été très largement adapté par les deux bureaux d'administration centrale en charge de la gestion de la majorité des crédits (en particulier pour prise en compte de l'arrêté de contrôle CBCM)

Risques-clés identifiés : (extraits de la liste des risques du référentiel employé par le bureau DAF B3) Retards dans le paiement (...), saisie d'un code fournisseur erroné, Retard ou non paiement d'une échéance, Centre financier erroné, montants erronés, ...

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale :
Non concerné

Mai 2014 : NC (plans d'action)

Sept. 2014 (projection) : NC

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

+ : arrêté du 26 décembre 2013 relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire du MENESR

- :

+ : organisation de dispositifs d'évaluation du CIC au sein des bureaux

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5

Processus : Bourses de l'enseignement supérieur

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : DAF B3+DGESIP

Montant financier : 1 890 M€

Source : Comptes PCE « 651x : transferts aux ménages » associés au Programme budgétaire P231 « vie étudiante »

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

Oui (diffusion du RCIC mis à jour : 27/02/2014)

Risques-clés identifiés : Prise en compte de dossiers non conformes à la réglementation ; Retard dans le paiement de la bourse lié à Chorus ; Comptabilisation inexacte des charges à payer/engagements hors bilan en fin d'exercice ; Non recouvrement des indus ; Développement insuffisant de la culture CIC au niveau local

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Mai 2014 : 43 %

Sept. 2014 (projection) : 73 %

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale :

L'évaluation d'une AMR-clé (AMR16) reste à réaliser

Nota : AMR à mettre en œuvre au niveau des CROUS. Reporting assuré par le CNOUS (voir Bilan CIC)

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

+ : mise à jour du RCIC suite à l'audit interne de 2013
 + : mobilisation du réseau des CROUS
 + : dispositif de pilotage d'AGLAE (SI support)

- : taux de déploiement relativement faible s'expliquant principalement par la date récente de diffusion du RCIC mis à jour

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5

Fiches d'appréciation du niveau de CIC par processus

Interventions

Processus : Subventions aux EPLE

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : Non-validé dans le RoCIC (mais interlocuteur de référence pour le processus : DGESCO)

Montant financier : 1.592M€

Source : Compte PCE « 653124 : Transferts directs aux établissements publics locaux d'enseignement - EPLE », tous programmes

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

Oui (diffusion du RCIC : août 2012) mais couvre plusieurs processus de nature très différentes (subventions AED mais également crédits pédagogiques, fonds sociaux, etc.)

Risques-clés identifiés : Non conformité juridique du contrat signé entre l'établissement et l'assistant d'éducation, Non respect des obligations juridiques de l'employeur dans les contrats AED, Existence d'écarts entre les ETP résultant du processus de la paie (et effectivement payés en EPLE) et les ETP déclarés par les établissements, Non renseignement des éléments variables de la paie des assistants d'éducation par l'établissement, Non validation des contrats dans l'application ASSED (contrats non « signés »), Non rattachement des dépenses de subvention à l'exercice dans la comptabilité de l'Etat

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Mai 2014 : 46 %

Sept. 2014 (projection) : 68 %

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale :

Deux AMR-clés restant à mettre en œuvre (AMR 11 et 13) par la DAF

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

+

- : très faible mise en œuvre de certaines AMR non-clés (défaut de conception ? Difficulté de mise en œuvre ?)

- : retraitement de la comptabilité budgétaire pour le RAP (imputations)

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5

Processus : Transfert aux organisations internationales

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : Non-validé dans le RoCIC (pas de RCIC associé)

Montant financier : 1.099 M€

Source : Comptes PCE « 65416x : Transferts aux organisations étrangères »

Processus : Participations / EPN

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : Non-validé dans le RoCIC (pas de RCIC associé)

Montant financier : 364 M€

Source : Compte PCE « 26111 : Participations - Entités contrôlées - Etablissement public national »

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

Non, mais le plan d'action CIC du bureau DAF B3, gestionnaire du processus, inclue des actions permettant de limiter les risques du processus

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

+ : démarche de renforcement du CIC du bureau DAF B3

Indice d'impact financier (Organisations internationales)	1	2	3	<u>4</u>	5
Indice d'impact financier (Participations)	1	<u>2</u>	3	4	5
Indice de maîtrise des risques par le CIC	1	2	<u>3</u>	4	5

Fiches d'appréciation du niveau de CIC par processus

Interventions

Processus : Bourses de l'enseignement scolaire

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : DGESCO B1-3

Montant financier : 614 M€

Source : Comptes PCE « 651x : transferts aux ménages » associés aux programmes budgétaires de la mission Enseignement Scolaire sur le périmètre du ministère

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

Oui (diffusion du RCIC : 30/01/2012)

Risques-clés identifiés : Prise en compte de dossiers non conformes à la réglementation ; Action non autorisée du décideur ou assimilé (collège) ; Retard dans le paiement de la bourse (établissements et académies) ; Manque de trésorerie des établissements ; Archivage non conforme des pièces justificatives ; Absence de comptabilisation des bourses en charges à payer

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Mai 2014 : 76 %

Sept. 2014 (projection) : 91 %

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale :

Une partie importante des AMR est à revoir suite à l'audit

Nota : AMR à mettre en œuvre au niveau des EPLE : non mises en œuvre (non-diffusion aux EPLE - cf audit interne)

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

+ : (cf. rapport d'audit interne)

- : analyse de l'audit interne sur l'absence d'effectivité de certaines AMR (en particulier du fait d'un besoin de renforcer leur documentation)

- : recommandations de l'audit interne pour reformuler le RCIC et assurer sa diffusion y compris aux EPLE

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5

Fiches d'appréciation du niveau de CIC par processus

Interventions

Processus : Subventions aux établissements privés (y compris forfait d'externat)

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : DAF D1

Montant financier : 572 M€

Source : Compte PCE « 65417x : Transferts directs aux établissements privés sous contrat » pour tout le périmètre MENESR

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

Oui (diffusion du RCIC : 03/09/2012)

Risques-clés identifiés : Retard de paiement du forfait d'externat aux établissements privés au premier trimestre ; Non réalité des effectifs déclarés par les établissements ; Majoration des effectifs déclarés par les établissements pour la catégorie ULIS ; Absence de sécurisation des outils bureautiques utilisés par les académies ; Erreur de calcul du complément à verser suite à la réévaluation triennale dans les services déconcentrés ; Comptabilisation inexacte ou incomplète des charges à payer ou des provisions

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Mai 2014 : 63 %

Sept. 2014 (projection) : 84 %

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale :

Deux AMR-clés à mettre en œuvre (AMR 11 et 13)

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

+ : déploiement d'une nouvelle version du système d'information support du processus forfait d'externat (enquête)

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5

Processus : Baux

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : SAAM C

Montant financier : 65 M€

Source : Comptes PCE « 611311 : Locations de terrains, bâtiments, salles, logements et autres locations immobilières », « 611312 : Charges connexes à la location » et « 611313 : Charges de copropriété »

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

Non (RCIC validé mais non-diffusé à date - prévision de diffusion : décembre 2014)

Risques-clés identifiés : Mauvaise anticipation de la fin de bail, Non-conformité de l'engagement juridique saisi avec le bail, Utilisation non conforme des AE /CP déléguées par l'administration centrale, Retard dans la comptabilisation du service fait, Comptabilisation inexacte ou incomplète des charges à payer et provisions

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Mai 2014 : NC

Sept. 2014 (projection) : NC

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale :

NC

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

+ : travaux de « pilote de processus » de SAAM-C

- : absence de diffusion du RCIC

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5

Fiches d'appréciation du niveau de CIC par processus

Autres processus du cycle « Charges »

Processus : Frais de déplacement

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : SAAM D1

Montant financier : 86 M€

Source : Compte PCE « 615311 : Transports et déplacements, missions et réceptions / Frais afférents au personnel » et « 615318 : Autres transports et déplacements »

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

Oui (diffusion : 30/01/2013)

Risques-clés identifiés : Incertitude sur l'effectivité de la mission (y compris remboursement d'avances) ; Retards de paiement en début et en fin d'exercice budgétaire ; Mauvaise imputation budgétaire ; Non respect ou application erronée de la réglementation ; Absence d'ordre de mission permanent ; Validation par personne non habilitée ; Insuffisante évaluation ou absence d'exhaustivité de l'évaluation des charges à payer.

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Mai 2014 : 72 %

Sept. 2014 (projection) : 93 %

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale :

Non concerné

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

+ : déploiement de CHORUS-DT au 1/1/2015
 + : recommandations qui seront issues de l'audit interne « frais de jury et d'examens »

- : déploiement de CHORUS-DT au 1/1/2015
 - : Taux de suspension (CHD) supérieur à 6% pour deux académies (pour les autres, taux de suspension moyen de 1,5 %)

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5



Fiches d'appréciation du niveau de CIC par processus

Autres processus du cycle « Charges »

Processus : Frais de changement de résidence

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : SAAM D1

Montant financier : 40 M€

Source : Compte PCE : « 6155 : frais de changement de résidence »

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

Non (RCIC validé mais nécessitant des compléments)

Risques-clés identifiés : à construire

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale :
Non concerné

Mai 2014 : NC

Sept. 2014 (projection) : NC

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

- : Taux de suspension par le comptable important (5,2%) voire particulièrement important dans 13 services (allant jusqu'à 27%)

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5

Fiches d'appréciation du niveau de CIC par processus

Autres processus du cycle « Charges »

Processus : Commande publique

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : DAF A2

Montant financier : 516 439 929 M€ (AE)

Source : INF-BUD-51 (DAF A2)

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

Oui (RCIC diffusé le 13/03/2013). Ce RCIC était conçu comme une première version principalement orientée vers des actions préalables de niveau Administration Centrale

Risques-clés identifiés : Mauvaise adéquation entre le besoin exprimé, la prévision budgétaire et la réalité de la ressource, Omission de l'enregistrement de l'engagement (EJ) au plus tard au moment du fait générateur, Absence ou enregistrement erroné du service fait (SF), Carence dans la mise en œuvre des pénalités, Absence ou mise en paiement indue des demandes de paiement des intérêts moratoires (DP d'IM)

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale :
En cours de finalisation

Mai 2014 : NC

Sept. 2014 (projection) : NC

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

- + : le projet « transformation de la fonction financière » se traduit par un renforcement du CIC associé à ce processus, au travers du pilotage d'indicateurs relatifs à la qualité du processus, et à l'installation d'outils de contrôle interne lors des préparations à la mise en place de services facturiers (revue et documentation des circuits de gestion, formalisation d'organigrammes fonctionnels, etc.).
- + : la composante « échange sur la qualité de la dépense » de la nouvelle offre de service de la DGFIP

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5



Fiches d'appréciation du niveau de CIC par processus

Autres processus du cycle « Charges »

Processus : Prestations d'action sociale

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : DGRH

Montant financier : [non réalisé à date]

Source à mobiliser : SAXO

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

RCIC diffusé le 30/01/2013

Risques-clés identifiés : Non conformité des critères d'attribution des prestations paramétrés dans SAXO avec les règles métier ; Non réalité des informations déclarées par l'agent ; Non respect des règles d'archivage des données informatiques et financières ; Absence d'envoi ou envoi tardif à la maîtrise d'œuvre des référentiels à injecter dans SAXO ; Non prise en compte du changement de situation d'un agent dont la demande est en cours de traitement ; Perte de crédits due à une interruption des flux en fin de gestion ; Comptabilisation inexacte ou incomplète des charges à payer et provisions ; Absence de séparation des tâches administratives et financières.

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale :

Mai 2014 : 58%

Sept. 2014 (projection) : 77%

Autres éléments contribuant à l'appréciation de la maîtrise des risques

+ : structuration par le SI SAXO

- : nécessité pour le DCISIF d'accompagner la DGRH dans l'appropriation du rôle de « pilote de processus CIC » => atelier de travail à programmer en juin 2015

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5



Fiches d'appréciation du niveau de CIC par processus

Autres processus du cycle « Charges »

Processus : Pénalités et condamnations (dont Accidents du Travail / Maladies Professionnelles, Rentes)

Pilote de processus (au sens du RoCIC) : DGRH

Montant financier : 19 M€

Source : Compte PCE « 6222 : Indemnités, dommages et intérêts » et « 6228 : Autres pénalités et condamnations »

Analyse du taux de couverture par des dispositifs de CIC

Couverture par un référentiel de CIC

RCIC construit mais non diffusé

Risques-clés identifiés : Application complexe de la réglementation ; Comptabilisation inexacte des charges à payer ; Prise en charge à tort de l'agent ; difficultés à appliquer les barèmes de la fonction publique pour les expertises

Taux de déploiement des AMR-clés en académie :

Déploiement des AMR de niveau Administration Centrale :
NC

Mai 2014 : NC

Sept. 2014 (projection) : NC

Indice d'impact financier

1

2

3

4

5

Indice de maîtrise des risques par le CIC

1

2

3

4

5

